

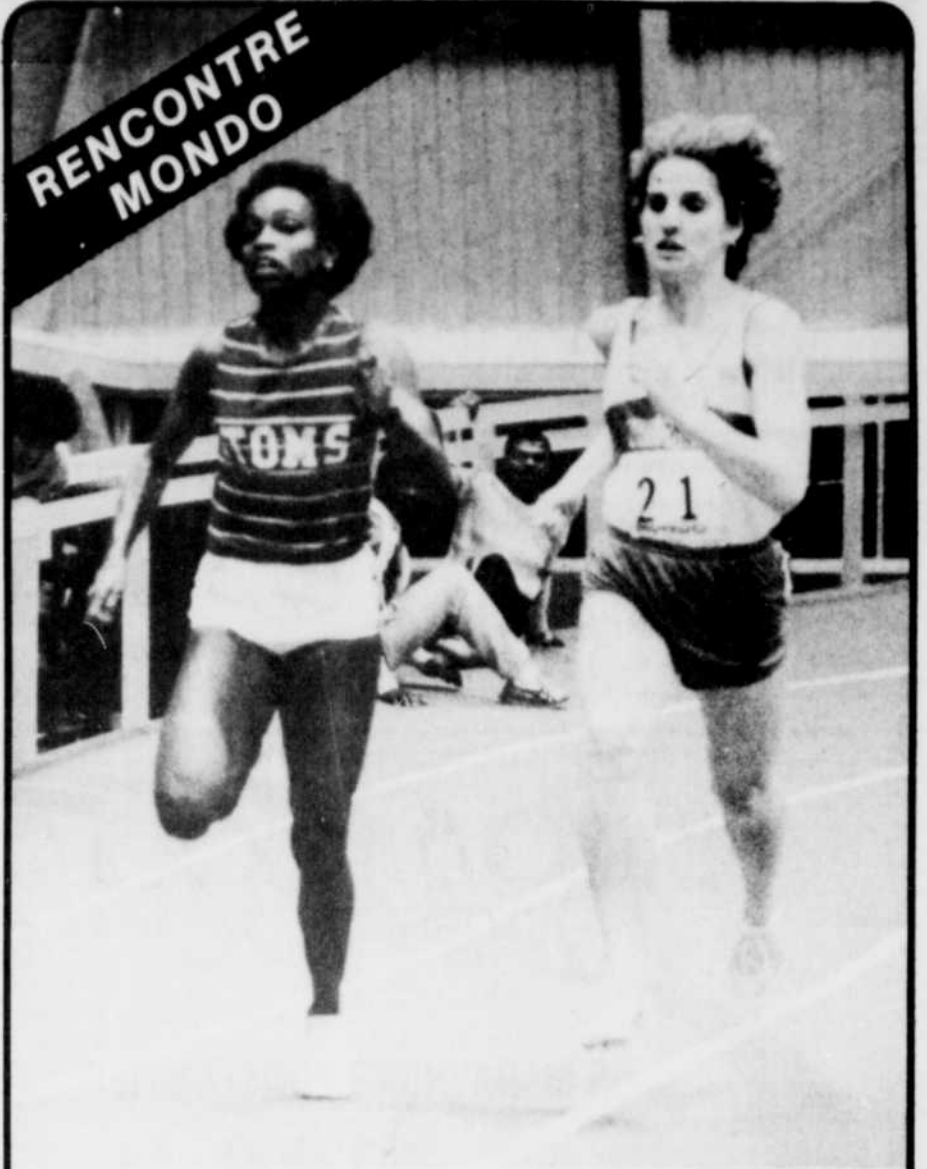
Colloque conservateur à Sherbrooke



**Québec
devra établir
des plans
d'urgence
pour relancer
l'économie**
(Roch LaSalle) — A 3

Chabot: 5 points

**10e victoire
consécutive des
Castors à domicile**
• Shawinigan vaincu 8-4 — D 2



Christine Slythe (à droite) s'est fait coiffer au fil d'arrivée par l'Américaine Lorda Forde, mais a néanmoins battu le record canadien du 600 m en salle.
(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

**La Sherbrookoise
Christine Slythe
réédite le record
canadien du 600 m**

**• Record mondial
au 4 X 200 m**

— D 1

la tribune

72e ANNÉE — No 298 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 8 FEVRIER 1982 —

(SAMEDI 60¢) 35¢
Livraison à domicile:
\$2.15 par semaine.

Les suspects arrêtés sur les lieux du crime

**Poignardé à mort
pour un siège
au restaurant**

par Daniel Forgues
SHERBROOKE — Un membre du groupe Les Atomes devra comparaître devant le coroner aujourd'hui alors qu'il est soupçonné d'avoir assassiné un honnête citoyen de Fleurimont à la suite d'une courte chicane survenue dans un restaurant de la ville aux petites heures, hier matin.

La victime, Jacques Morin, qui devait célébrer son trente-sixième anniversaire de naissance aujourd'hui, a reçu plusieurs coups de couteau dans la région du thorax quelques instants seulement après avoir quitté le Café Phil, au 328 King ouest vers 4h00, hier matin.

Une autopsie doit par ailleurs être pratiquée aujourd'hui sur le corps de la victime, à l'Institut médico-légal de la rue Parthenais, à Montréal.

Inconnus

Selon les détails obtenus par La Tribune dans la journée d'hier, M. Morin n'aurait pas connu les deux hommes qui lui ont adressé la parole au moment où il était assis au restaurant.

Ces deux individus se seraient adressés à M. Morin, lui demandant de changer de place, ou quelque chose du genre, et Jacques Morin aurait tout simplement refusé, se contentant d'indiquer d'autres sièges libres aux nouveaux venus.

On ignore toutefois s'il y a eu une autre conversation entre les trois personnes: ce que l'on sait cependant, c'est que les trois personnages se sont vite retrouvés à l'extérieur du petit commerce bien connu des Sherbrookoises et que plus rien ne s'est passé à l'intérieur du Café Phil en ce qui concerne ce drame.

Et c'est à l'extérieur que le tout s'est compliqué alors que des passants auraient vu un homme se faire battre par un ou deux individus dans la cour située à côté du restaurant. Ces témoins auraient immédiatement averti deux policiers qui se trouvaient dans une auto-patrouille à l'intersection des rues Alexandre et King.

Quelques secondes plus tard, les deux policiers arrivaient en trombe dans la cour indiquée et faisaient face à une horrible scène.

Par terre, gisait le corps d'un homme dont le sang commençait à maculer la neige. Déjà, la victime ne donnait plus signe de vie.

Mais malgré les apparences, une ambulance de Sécurité de l'Estrie transportait, quelques minutes plus tard, l'homme dans un hôpital où l'on n'a pu que constater officiellement son décès.

Arrestations

En arrivant sur les lieux, les policiers avaient également fait face à deux individus qu'on s'est empressé de mettre aux arrêts.

Ces deux jeunes hommes — leur identité n'a pas été dévoilée hier — ont été interrogés par le sergent-déTECTIVE Camille Vachon et l'agent Gérard Leblanc des enquêtes criminelles durant le reste de la nuit et une bonne partie de la journée. L'un d'eux a toutefois été libéré en fin de journée hier alors que l'autre demeure détenu, au moins jusqu'à sa comparution devant le coroner, comparution qui devrait s'effectuer aujourd'hui.

Selon ce que La Tribune a pu savoir, le suspect détenu par la police



La victime, Jacques Morin (ci-haut), était dans ce restaurant lorsque deux individus lui ont adressé la parole. Le drame s'est terminé dans la cour à côté du restaurant...



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

est âgé de 28 ans et fait partie du groupe Les Atomes. Quant à celui qui a été libéré, il serait un proche du groupe sans en être un membre officiel.

La victime dans cette triste histoire, Jacques Morin, devait célébrer son anniversaire de naissance aujourd'hui. M. Morin était célibataire et demeurait à Fleurimont. Avec trois

de ses frères, il opérait le commerce "Equipements B. Morin", rue Queen, à Lennoxville. Il jouissait aussi d'une excellente réputation et la police n'avait rien à lui reprocher.

Un hôtel brûle à Tokyo

**25
morts
et 61
blessés**

— C 5

bonne journée!

TEMPÉRATURE—
NEIGE: -10°C.
DEMAIN: BEAU C-2

SPORT—
SYLVIE DAIGLE FINIT 9e
AUX CHAMPIONNATS
MONDIAUX D-1

ÉTATS-UNIS—
DÉFICIT DE 91 MILLIARDS
\$ PRÉVU POUR 1983 B-1

CANADA—
BOB RAE ÉLU CHEF DU
NPD-ONTARIO B-4

QUÉBEC—
FRONTIÈRE DU
LABRADOR: QUÉBEC EN
COUR SUPRÊME? A-8

- ARTS et DIV..... C-7
- DÉCÈS..... C-5
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-3
- PETITES ANNONCES C-1
- ROMAN..... C-4
- VIVRE EN '82..... C-6

à la cantonade

Quand il y a du chômage au Québec, c'est la faute de Trudeau. Quand il se crée des emplois par milliers, c'est grâce à Lévesque. (Pro-verbe péquiste)

—O—
Joe Clark a choisi d'améliorer son image au Québec. Est-ce pour ça qu'il n'est pas venu à Sherbrooke?

—O—
M. Trudeau veut-il séparer le Canada du reste des provinces?

—O—
Les caisses populaires et les caisses d'entraide coopèrent. Les unes contre les autres.

Téléthon: 3,5 millions \$

**Paralysie
cérébrale**

• Estrie: 242,115 \$



MONTREAL — Le sixième téléthon de la paralysie cérébrale devrait rapporter au moins 3,500,000 \$ quand les derniers comptes auront été faits, ont précisé les organisateurs hier soir alors que les derniers chiffres officiels des dons indiquaient un grand total de 3,321,404 \$, à 19 h 15, hier.

Ainsi, après 30 heures de spectacles et de sollicitation à partir de toutes les régions de la province, l'Association de paralysie cérébrale du Québec Inc n'a pas tout à fait réalisé son objectif qui était, cette année, de 400 millions \$ plus 1 \$.

Plus de 12,000 bénévoles dans le Québec ont collaboré à cette immense oeuvre du week-end.

Au complexe Desjardins à Montréal, d'où le réseau TVA diffusait

principalement le téléthon, on a noté jusqu'à 15,000 personnes venues assister aux différents spectacles.

Quant à l'Estrie, sa contribution a été de 242,115 \$ et elle se situe au troisième rang en importance pour les dix régions du Québec.

Le président local de l'Association de paralysie cérébrale, M. Maurice Guertin a pour sa part déclaré hier soir qu'on avait recueilli moins d'argent que l'an passé pour la région et que l'objectif n'avait pas été atteint. L'an dernier, l'Estrie avait contribué pour 300,000 \$ et, cette année, son objectif était de 360,000 \$.

La région de Sherbrooke, finalement, a contribué pour 60,000 \$; M. Guertin s'est dit un peu déçu de ce montant, mais tout de même satisfait, compte tenu du contexte économique.

Union Théâtrale Inc.
présente

CAVIAR ou LENTILLES
de Scarnici Tarobusi
SAMEDI, 13 FEVRIER, 20 h 30

Une SUPER PRODUCTION
mise en scène
par Marc Hébert
35e anniversaire, 91e spectacle,
3100 représentations

Billets au Centre Culturel
Tél.: 565-5430
ou La Pharmacie Cadieux
93 ouest, rue King
Tél.: 569-3875 ou tél.: 562-9300

77480

Selon le directeur de la franchise à Sherbrooke Des propriétaires de franchise Tilden aux prises avec des problèmes depuis les déclarations de M. Tilden

SHERBROOKE (DF) — Le directeur de la franchise Tilden à Sherbrooke, Michel Dionne, sera à Montréal demain, comme bien d'autres

représentants de la firme, afin de rencontrer le propriétaire de l'entreprise, Ted Tilden, pour discuter de ses déclarations de la semaine dernière.

Au cours d'une rencontre qu'il avait demandée avec La Tribune, M. Dionne a précisé que les nombreux responsables des franchises Tilden au Québec ne se gênent pas pour avouer au propriétaire que ses déclarations nuisaient énormément au bon fonctionnement du commerce.

M. Ted Tilden, mardi dernier, avait nettement laissé entendre qu'il était contre la loi 101 et qu'il ne se gênerait pas pour déménager ses pépites en Ontario.

"Depuis ce temps-là, plusieurs propriétaires de franchise Tilden ont

eu des problèmes, de nombreux clients refusant de louer chez nous", a expliqué M. Dionne au cours de l'entrevue. Il a aussi déclaré qu'à Sherbrooke, le boycottage commençait à se faire sentir.

Des franchises

Or, ce qui se dira surtout demain à cette réunion avec Ted Tilden, c'est que M. Tilden ne loue directement des voitures qu'en deux endroits au Québec: Montréal et Chicoutimi.

"Depuis les déclarations de M. Tilden, les clients boycottent toutes les franchises. Or, c'est à nous que ça fait mal parce qu'il s'agit de notre investissement, de nos voitures.

Nous, on ne fait que s'associer à Tilden pour faciliter un service de location, c'est tout", de déclarer M. Dionne.

Par exemple, à Sherbrooke, la firme Location de l'Estrie, qui appartient au concessionnaire Val Estrie, est associée à Tilden.

"Si ça ne marche plus, on devra peut-être songer à abandonner Tilden pour s'associer avec une autre compagnie", de révéler le directeur de Location de l'Estrie.

Il a conclu en précisant qu'il trouvait inconcevable qu'une homme d'affaires comme Ted Tilden en arrive à faire de telles déclarations publiques comme il a fait mardi dernier à une assemblée de la Chambre de Commerce à Montréal.



Michel Dionne

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

BINGO 5,1000
la tribune

5 MARATHONS CONSECUTIFS
d'une VALEUR DE **\$1,000.** CHACUN

ATTENTION!
Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO insérée dans La Tribune du 21 novembre 1981. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 5 BINGOS MARATHONS!

MARATHON NO 5
MONTANT A GAGNER: \$1,000.

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 5 février 1982:
B-13

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 6 février 1982:
I-19

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 8 février 1982:
O-86

REGLEMENT:

- Le BINGO 5-1000 est une série de 5 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$1,000 chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune III (Couleur jaune) distribuée dans le journal.
- La carte La Tribune III a été distribuée avec l'édition du 21 novembre 1981. Si le hasard pour son être et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon) appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez la responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures à m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12:00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

Un camion blindé bloque la route

ROCK-FOREST (DF) — Un camion blindé de la Brink's s'est renversé sur le boulevard Bourque en début d'après-midi, samedi, bloquant la circulation durant plusieurs minutes et un des gardiens qui prenaient place a subi des blessures mineures.

Le conducteur du camion blindé aurait perdu le contrôle en doublant un autre véhicule, de là le renversement du camion bourré d'argent, a-t-on pu apprendre.

Durant tout le temps que policiers et ambulanciers s'affairaient sur les

lieux, un gardien de la Brink's est demeuré dans le camion renversé, comme l'exigent les consignes de cette entreprise de sécurité.

Les policiers de Rock-Forest se sont occupés des constatations de l'accident, alors que les policiers de la SQ ont veillé à la bonne circulation dans le secteur, l'accident étant survenu près de Deauville où un côté du boulevard dépend de la police de Rock-Forest et, l'autre côté, de la SQ. Le tout s'est produit vers 13 h 20.



(Photo La Tribune par Denis Forques)

Le camion de la Brink's s'est renversé au moment où son conducteur en a perdu le contrôle sur le boulevard Bourque.

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SHERBROOKE

RENCONTRE

MONSIEUR JEAN CHRÉTIEN

PROUREUR GÉNÉRAL DU CANADA ET MINISTRE D'ÉTAT

DATE: LE 16 FÉVRIER 1982
HEURE: 18H.00
ENDROIT: AUBERGE ROYALE

Va venir nous entretenir des sujets intéressants concernant l'économie du pays.

POUR RÉSERVATIONS, COMMUNIQUER AVEC LE
SECRETARIAT DE LA CHAMBRE A

BIENVENUE A TOUS **569-3133.**

Mort sur le toit

ROCK-FOREST (DF) — Un vieillard de 77 ans est mort, samedi, sur le toit de sa résidence qu'il était à déneiger à Rock-Forest.

La victime a été identifiée comme étant M. Armand Robitaille, demeurant rue de l'Eglise.

Ce sont des religieuses qui passaient dans le secteur, en ski de fond, qui ont aperçu le pauvre homme étendu sur le toit de sa résidence vers 11 h samedi matin, a-t-on pu savoir.

M. Robitaille avait grimpé sur le toit pour enlever un surplus de neige et son cœur aurait flanché suite à un trop grand effort en raison de son âge.

A l'arrivée des policiers de Rock-Forest et des ambulanciers de la firme Fleury, il n'y avait malheureusement plus rien à faire pour le vieil homme.

On a constaté officiellement son décès à l'hôpital.

Places disponibles pour la rencontre en Suisse

SHERBROOKE — La Société des rencontres internationales de l'Estrie vient d'ouvrir à la population en général le projet de voyage en Suisse de cet été, devant constituer la réplique à la fête des métiers et outils de l'homme, présentée en août 1981 au parc Jacques Cartier.

La Société des rencontres internationales de l'Estrie, un organisme sans but lucratif, a été mis sur pied au lendemain de l'activité ayant réuni quelque 250 Suisses à Sherbrooke, en majorité du Pays de Vaud (canton francophone), en vue de donner une suite concrète à la deuxième phase du programme d'échange organisé l'été dernier par le Bureau du tourisme et des congrès de la ville de Sherbrooke.

Plusieurs des Sherbrookoises et Estrieuses ayant hébergé les visiteurs au cours de la dizaine de jours qu'avait duré cette expérience partiront à leur

tour pour la Suisse, le 23 juillet prochain. Des places sont encore disponibles pour le public en général désirant prendre part au voyage dont la date de retour a été fixée au 7 août.

Tout comme pour les Vaudois, l'été dernier, les Estrieuses seront reçues dans les familles d'accueil et participeront à des manifestations culturelles, principalement à l'occasion de la fête nationale suisse, le 1er août. Le programme sera complété par des visites touristiques dans ce pays, ainsi que par un court séjour à Paris.

Les responsables du projet lancent donc l'invitation à toutes les personnes intéressées à participer au voyage à rentrer en contact avec eux. Ils peuvent notamment rejoindre Michel Bernier ou Sylvie Laffleur, du Bureau du tourisme et des congrès de la ville de Sherbrooke.

Les visites à la tribune

L'AFEAS de St-Joseph de Sherbrooke à La Tribune



Deux groupes, membres de l'Aféas de St-Joseph de Sherbrooke visitaient les installations du journal ces jours derniers. Les deux groupes étaient pilotés par Mme Lucille Blais, membre de cette association.



King wellington
REDIGE EN COLLABORATION

Depuis que le nom de son bon ami Daniel Pomerleau a paru dans cette chronique, Christiane Grenier était "jalouse"... Elle mourait d'envie d'y voir aussi son nom... Voilà qui est fait... — 0 —

Après avoir participé au tournoi Pee Wee B de Waterloo, les jeunes Nordiques de Rock-Forest étaient déçus quand ils sont revenus, ayant perdu... Mais ils ont dû y retourner hier y chercher un trophée pour le club ayant affiché la meilleure discipline au cours du tournoi... — 0 —

Le détective André Castonguay dit s'être très bien reposé au cours du week-end... Si bien, que pour se détendre encore plus, il a pratiqué son tir à la cible hier, alors que ses confrères complétaient une enquête de meurtre... — 0 —

Des citoyens de la rue Victoria, près de Prospect, songent à faire circuler un pétition cette semaine pour exiger qu'on nettoie mieux le trottoir de cette artère... — 0 —

Le pompier Marcel Chartier n'a pas assez de sensations quand il travaille... Pendant ses temps libres, il se rend sur les scènes d'accidents de voitures... — 0 —

Lise Lavoie de Fitch-Bay a tenté une entrée (et elle a réussi) dans un chalet non-isolé en fin de semaine... Une fois entrée, elle se trouvait si confortable dans un fauteuil qu'elle a eu de la peine à se relever...

FOURS MICRO-ONDES PANASONIC
Les magasins **BUREAU G BUREAU**
800 GUY ST. GALT, SHERBROOKE
569-9585

Au colloque régional du PC

Roch LaSalle: établir des plans d'urgence pour relancer l'économie et la construction

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Le député Roch LaSalle croit que les autorités gouvernementales devraient établir le plus tôt possible deux plans d'urgence pour re-

lancer l'économie du Québec, l'un pour freiner une fois pour toutes les fermetures d'usines et, l'autre, pour relancer la construction.

C'est ce qu'il a déclaré en fin de semaine lors de son allocution de-

vant une centaine de partisans et autres participants intéressés au développement économique de l'Estrie.

Il s'agissait, en fait, du 7e colloque régional organisé par l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec à travers la province.

Malgré que ce colloque n'ait duré qu'un après-midi, samedi, plusieurs panelistes ont pour ainsi dire "décortiqué" l'économie des Cantons de l'Est, en l'étudiant sous toutes ses facettes.

Dans son allocution de fermeture, M. LaSalle a indiqué qu'il ne fallait

pas hésiter, du côté fédéral, à collaborer avec le gouvernement du Québec pour freiner l'hémorragie économique et créer des emplois.

"L'heure de la concertation est arrivée", a-t-il indiqué, ajoutant que "cette bataille de partisanerie est en

train de coûter cher aux Canadiens et aux Québécois".

Le député de Joliette a aussi précisé que le Québec devait se ressaisir au niveau économique et que les travailleurs devaient augmenter leur productivité afin d'améliorer la compétition des marchés.

DANIEL MIGNEAULT: OUVRIR LES PORTES POUR DES ÉCHAPPATOIRES FISCAUX...

SHERBROOKE (DF) — Afin de favoriser le développement économique, le commissaire industriel de Sherbrooke, M. Daniel Migneault, verrait la création d'une banque pour financer les industries et qui constituerait, pour ses actionnaires, un échappatoire fiscal.

"Cette banque pourrait prêter aux industries avec des taux d'intérêt moindres et ceux qui mettraient leur argent à la banque, l'intérêt rapporterait moins qu'ailleurs, mais serait exempt de taxe", a expliqué M. Migneault.

"Il faut ouvrir les portes à des échappatoires fiscaux. Ça pourrait rapporter des millions de dollars



Roch LaSalle

qu'on pourrait investir ensuite dans les industries", a-t-il ajouté.

Le commissaire industriel de la ville de Sherbrooke a également traité d'une idée pour amener les industriels à investir dans la région: leur garantir 24 mois de paiements en hypothèque, électricité et chauffage.

"Si on pouvait mettre un tel système sur pied, on aurait des industriels prêts à prendre le risque dans la région", de dire M. Migneault.

Pour le directeur général du Conseil régional de développement (CRD), M. Roch Fortin, lorsqu'il y a coupures budgétaires à effectuer, les autorités gouvernementales de-



Daniel Migneault

vraient appliquer les dites coupures selon des proportions bien établies.

"Quand le gouvernement décide de couper 10 pour-cent du budget dans les domaines hospitaliers et éducatifs, les Cantons de l'Est sont durement touchés, plus que d'autres régions, parce qu'on a une forte quantité de travailleurs dans ce domaine ici", a déclaré M. Fortin.

Le directeur du CRD a par ailleurs déploré que le développement économique régional soit souvent limité par la politique.

Il a révélé que les Cantons de l'Est étaient pris entre les deux stratégies économiques des gouvernements: le fédéral pousse les gran-

des entreprises et, le provincial, les petites et moyennes entreprises.

Enfin, plusieurs autres panelistes ont donné leur avis sur le développement régional à ce colloque du parti conservateur samedi à Sherbrooke.

Que ressort-il de tout ça ? Les Cantons de l'Est, comme bien d'autres régions du Québec, perdent des emplois graduellement, le taux de chômage dans la région est à un taux des plus importants au pays, on désire des investissements et l'industrie du vêtement, textiles et chaussures est presque en péril...

Richard est accusé

SHERBROOKE (DF) — Le présumé auteur d'une tentative d'extorsion à l'endroit de la caisse populaire Ste-Famille, Lucien Richard, 54 ans, a finalement comparu en cour en fin de semaine et a été mis en accusation.

Il doit aussi comparaître à nouveau ce matin et il n'est pas impossible que d'autres accusations soient portées contre cet homme qui a déjà purgé 21 ans de bagne pour meurtre.

Richard, du 219 rue Montréal, a été mis aux arrêts par les détectives de la police municipale de



Lucien Richard

Sherbrooke la semaine dernière à la suite d'une enquête menée depuis plusieurs semaines.

C'est en soirée de jeudi dernier que Richard a été arrêté, puis longuement interrogé sur cette présumée extorsion au cours de

laquelle plusieurs employés de la caisse avaient reçu des lettres anonymes signées "brigade bleue".

Richard, qui avait été écroué au centre de détention de la rue Winter après son interrogatoire, a été amené au palais de justice en matinée de samedi, menottes aux poignets, encadré de deux gardiens.

Il a comparu devant un juge de paix qui l'a formellement accusé d'avoir tenté par menaces à l'égard du personnel, entre le 13 janvier 1982 et le 5 février, sans justification ou excuse raisonnables, d'extorquer la somme de 10.000 \$.

Richard est demeuré calme lors de sa comparution et n'a prononcé aucune parole. Il était représenté par Me Jean Charest.

Lucien Richard avait été libéré de prison en avril 1981, après 21 ans derrière les barreaux. Il avait été condamné à mort pour meurtre mais sa peine avait été commuée en une sentence de prison à vie.

Depuis 1960, Richard n'a connu aucun de ses anniversaires de naissance hors de la prison. Il a été libéré en avril 1981 et a célébré son cinquante-quatrième anniversaire vendredi, au centre de détention de la rue Winter.

Commandée par la CSN

Une étude pour mieux cerner le phénomène des mises à pied

SHERBROOKE (DF) — Face aux fermetures d'usines et les mises à pied qui surviennent dans la région, la CSN commandera une étude auprès de ses syndicats afin de connaître exactement l'impact de cette crise dans les Cantons de l'Est, a indiqué hier le porte-parole de l'organisme, M. Janvier Cliche, à l'issue des états-généraux de la centrale à Sherbrooke.

Une cinquantaine de représentants syndicaux ont participé à cette ren-

contre dont le but était d'étudier le phénomène de la crise économique dans l'Estrie ainsi que ses conséquences.

Parmi les chiffres mentionnés, citons la perte de 400 emplois dans le domaine manufacturier, à Sherbrooke, depuis dix ans.

Dans le domaine public, on déplore, depuis deux ans, la perte de 390 emplois permanents et celle de 112 autres temporaires.

Les représentants syndicaux ont décidé de revendiquer que les épargnes des travailleurs soient contrôlées de façon à éviter que des capitaux soient utilisés ailleurs. Ils revendiquent également l'implication de travailleurs au niveau des investissements, a révélé M. Cliche.

On réclame également l'institution d'une caisse de stabilisation d'emploi à laquelle les employeurs souscriraient. "Avec une telle caisse, les em-

ployeurs seraient plus soucieux dans les cas de mises à pied puisque les travailleurs mis à pied bénéficieraient d'une forme de prestation de cette caisse," d'expliquer le porte-parole.

Enfin, ce dernier a conclu en disant qu'il était encore temps de changer des choses dans le système même si les travailleurs étaient portés à croire qu'il n'y avait plus rien à faire devant cette crise économique.

DEUX JEUNES FILLES BLESSÉES

SHERBROOKE (DF) — Deux jeunes femmes ont dû être hospitalisées en fin de soirée, samedi, après avoir été impliquées dans une collision, rue King ouest, près du centre commercial du même nom.

La collision est survenue entre deux automobiles qui circulaient en sens inverse sur la rue King.

Il a fallu un certain temps pour dégager une des victimes de sa voiture.

Les blessées ont été identifiées comme étant Marielle Côté et Louise Castonguay, toutes deux âgées de 21 ans et demeurant rue Woods à Sherbrooke.

Elles ont été transportées par les ambulanciers de la firme Sécurité de l'Estrie.

NOMBREUX PROJETS POUR L'ASSOCIATION DU DIABÈTE

SHERBROOKE — Après avoir oeuvré dans l'ombre au cours des dernières années, l'Association du diabète du Québec, section Estrie, caresse de nombreux projets d'intérêt public et, dans cette optique, sollicite la générosité populaire.

La présidente, Pierrette Billard, a en effet révélé que l'organisme envisage de créer un centre de jour pour les personnes atteintes de diabète, un service de réponse téléphonique ainsi qu'un secrétariat permanent.

Pour concrétiser ces projets et contribuer également à la recherche, l'Association a évidemment besoin d'argent.

En collaboration avec le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, elle invite donc la population à un spectacle chorale présenté par le chœur Les Goélands, le 16 février.

La totalité des profits sera versée à l'Association locale puisque Les Goélands offrent leurs services bénévoles.

Jusqu'à présent, d'expliquer Mme Billard, le manque de fonds a obligé l'Association à limiter ses activités à la diffusion d'information aux diabétiques, exception faite de la clinique annuelle de dépistage tenue grâce à la participation courtoise du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS).

Accusé en jaquette

SHERBROOKE (DF) — C'est en jaquette et sur un lit d'hôpital qu'André Tellier, âgé d'une trentaine d'années, a été accusé de meurtre et tentative de meurtre en fin de semaine, quelques minutes seulement avant que deux gardiens ne l'emmenent en prison.

Cinq mandats d'arrestation avaient permis aux enquêteurs de la police municipale de mettre le grappin sur Tellier, vendredi après-midi, en rapport avec l'incendie de l'hôtel Union qui avait causé la mort d'un sourd-muet sexagénaire.

Tellier, qui souffre d'épilepsie, avait cependant dû être hospitalisé au centre Hôtel-Dieu en fin de soirée vendredi et sa comparution prévue pour samedi se trouvait compromise.

C'est donc à l'hôpital, dans sa chambre surveillée par les policiers, qu'André Tellier a été accusé officiellement par un juge de paix qui s'était rendu là.

Après cette comparution, en présence de son procureur Me Jean Charest, Tellier a pu recevoir le congé des médecins qui le traitaient depuis la veille et deux gardiens lui ont donc passé les menottes pour l'amener au centre de détention de la rue Winter en attendant les prochaines procédures.

Et c'est par une porte de sortie peu utilisée à l'hôpital que le prévenu a quitté l'institution pour la rue Winter en compagnie de deux gardiens.

C'est une femme, qui, témoignant au commissariat des incendies, à Québec la semaine dernière, devant Me Cyrille Delage, avait juré que Tellier lui avait confié avoir mis le feu à l'hôtel Union dans le but d'y faire mourir Marcel Turcotte et de retirer une prime d'assurance contractée à l'insu de ce proprio. Or, la personne visée n'est pas morte et

c'est une innocente victime de 72 ans qui a péri.

Tellier a donc été accusé de meurtre, de tentative de meurtre, et d'incendie criminel dans ce dossier.



André Tellier



(Photo La Tribune par Daniel Forgues)

Une des jeunes filles impliquées dans l'accident rue King ouest: les ambulanciers s'apprentent à la transporter à l'hôpital.

Disraeli

page A-6

25,000 personnes au carnaval de la Pâtisserie

Drummondville

page A-6

Confessionnalité de l'école: un colloque

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Bernard Deslandes)

Journée CHOM-MF

C'était la journée de la radio CHOM-MF hier à Orford et les amateurs de cette station montréalaise ont pu se mesurer à plusieurs athlètes en ski. Le tout s'est évidemment terminé par une fête hier soir.



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

Tout un succès à East-Angus

Le carnaval d'East-Angus a pris fin au cours du week-end et a été rehaussé par des soirées "chapeau", "pieds légers" et des mascarades de toutes sortes. Sur la photo: de gauche à droite, France Alarie, duchesse, Marie-Josée Bouffard, la reine, le président Roger Tessier, ainsi que les duchesses Lyne Lamoureux, Sandra Rolfe et Lyne Turcotte, sans compter, évidemment, le traditionnel Bonhomme.



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

Début du carnaval de Notre-Dame-des-Mères

Des courses en raquettes et en poches de patates ainsi qu'un tournoi de ballon-balai sont prévus au sixième carnaval de Notre-Dame-des-Mères qui a débuté ses activités en fin de semaine. Le carnaval se terminera le 14 février. Sur la photo: le président René Baillargeon, la reine du carnaval Lucie Fredette et le fameux Bonhomme Carnaval.



(Photo La Tribune par Denis Forquès)

Stoke et le loisir

Le Carnaval des neiges de Stoke s'est tenu alors que beaucoup de citoyens ont affirmé leur engagement dans les questions de loisirs à Stoke. Sur la photo, on voit le maire Fernand Morin et les duchesses Mirianne Bélanger, Johanne Côté, Maryse Cyr et Christiane Lefebvre.

la tribune
 Courrier de deuxième classe
 Enregistrement No 1539
 Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf en droits desservis par camélot et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.
 "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.
 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910
 YVON DUBÉ
 Président et Editeur
 JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef
 SERGE GOSSELIN
 Directeur de l'information

Jacques "énormément déçu" par le CRSSSE

SHERBROOKE (LO) — Le directeur général de l'hôpital d'Asbestos et membre de la Commission des immobilisations des centres hospitaliers, Paul-Aimé Jacques, s'est déclaré "énormément déçu" de voir le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) "changer les règles du jeu en cours de route" et déterminer à la place de la Commission les projets à financer en priorité ainsi que les montants à leur allouer.

A son avis, "l'embargo total sur les travaux de la Commission", tel que décrété par le Conseil régional, ne se justifie pas.

"La Commission a toujours travaillé de façon objective en tentant de répondre aux besoins exprimés par les établissements en fonction des besoins de leurs clientèles, pour assurer la survie et le fonctionnement normal des hôpitaux".

"Le Conseil régional a décidé des priorités mais il s'agit de fonds en provenance des établissements eux-mêmes et en outre, la Commission s'était donné un

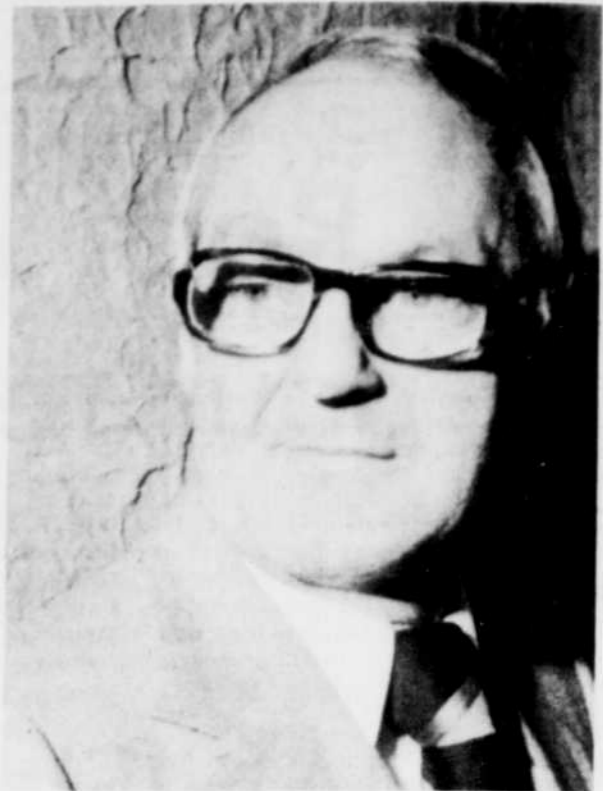
fonctionnement pour étudier les projets. Comme il ne faut pas attendre la façon dont le Conseil a procédé".

De son côté, le directeur général de St-Vincent-de-Paul, Roland Gauthier, estime que la révision du processus de participation des établissements aux prises de décision régionales s'impose au plus tôt, à la lumière de ce qui s'est passé avec la Commission des immobilisations.

M. Gauthier s'est dit en accord avec les ar-

guments invoqués par le président de la Commission, à l'effet que les hôpitaux affrontent un problème majeur de vieillissement des équipements et que leur renouvellement ne peut attendre, d'où les choix effectués par l'organisme.

A l'instar de M. Jacques, le directeur général sherbrookoise ne croit pas à la démission comme moyen de rétablir la situation. "Il faut plutôt discuter, identifier les problèmes, envisager des hypothèses de solution", soutient-il.



M. Paul-Aimé Jacques

MRC Coaticook: regroupement pour l'embauche d'un commissaire industriel

par Yvon Rousseau

COATICOOK — Les municipalités de Coaticook, du Canton de Barnston, de Barnston Ouest, du Canton de Compton, du village de Compton, de Compton Station, du Canton de Hereford, de St-Her-

mégilde, village et canton, de St-Mathieu-Dixville, de St-Venant-de-Hereford et de Martinville se sont regroupées en vue de l'embauche d'un commissaire industriel commun, qui doit tenter d'intéresser les industries à s'installer sur le territoire de la municipalité régionale de Coaticook ou d'y développer les industries déjà existantes.

M. Denis Maurais, commissaire industriel, un natif de Coaticook qui connaît très bien la région environnante, s'est vu confier le poste. Les maires des municipalités concernées

se sont réunis à l'hôtel de ville de Coaticook et ils ont finalisé l'accord en signant le protocole d'entente à cet effet.

Emplois

Au cours d'un entretien, M. Denis Maurais a expliqué que le rôle de la commission indus-

trielle régionale est d'abord de créer des emplois sur le plan régional et de collaborer à maintenir les emplois existants.

"Le commissaire industriel, dit-il, maintient constamment des liens avec les fonctionnaires du gouvernement

fédéral et du gouvernement du Québec, afin de faire profiter la région de tous les avantages que les gouvernements mettent à la disposition des industriels, pour créer de nouveaux emplois et dans le but d'augmenter le nombre et le volume de nos exportations, quand notre marché national devient saturé".

"Si on compare l'efficacité de la commission industrielle locale de Coaticook, au cours de ses six années d'existence, de poursuivre M. Denis Maurais, on constate que cette efficacité se compare avantageusement avec celle des commissions industrielles existant depuis plus longtemps, comme celle de la Beauce".

A Coaticook, l'argent consacré au commissariat industriel est largement compensé par un revenu en taxes foncières accru de 60.000\$, en 1981 seulement.

M. Maurais a ajouté qu'au-delà de ces revenus en taxes foncières, tous les emplois créés par les efforts de la commission industrielle de Coaticook, ont généré pour les industriels, les commerçants et l'ensemble de la population des revenus beaucoup plus importants que ceux perçus par la ville, en taxes foncières.

Le maire de Coaticook, M. Ernest Lafaille, a commenté, hier, que la signature de ce protocole d'entente fait suite à une série de rencontres entre les municipalités intéressées et que chaque participant a compris qu'il était de son intérêt de mettre les efforts en commun pour atteindre à un développement économique profitable à tous.

Sanctuaire d'oiseaux à Fleurimont?

par André MAYNARD

FLEURIMONT — Un sanctuaire d'oiseaux à Fleurimont?... Pourquoi pas! En effet, un projet présenté par le Club optimiste de Fleurimont par la voie de son vice-président, M. Gilles Gagnon, verra le jour d'ici la fin du mois d'avril de cette année.

Cette initiative prendra pied au parc Boisvert, sur le chemin Galvin, terrain appartenant à la municipalité et étant encore à l'état sauvage, donc non défriché. Rien n'est aménagé pour l'instant et le terrain, d'une superficie d'environ 11 acres, se verra attribuer à une

nouvelle vocation encore jamais vue dans les annales de l'Estrie. Ce projet, une idée venant d'un écologiste, avait été proposé en octobre dernier lors d'un important congrès des Clubs optimistes du Sud du Québec. Le site portera le nom de Sanctuaire d'oiseaux - Fleu-

rimont et sera accessible aux visiteurs d'ici l'été prochain qui s'intéressent de près à l'ornithologie.

Concours

Pour se faire, le Club optimiste, de concert avec le Club octogone et l'aide de la municipalité, lanceront un grand concours à l'adresse de tous les élèves du niveau primaire de l'école Desranleau de Fleurimont d'ici un mois. Les jeunes devront, avec l'aide d'adultes, concevoir puis construire leur propre cabane d'oiseaux.

On prévoit ainsi compter entre 200 et 300 de ces cabanes de diverses couleurs et formats, sur lesquelles on prendra soin de bien y indiquer le nom de chaque enfant. Par la suite, toutes les cabanes d'oiseaux seront installées dans le parc même, où, semble-t-il, l'écologie du milieu favoriserait grandement l'épanouissement des diverses familles d'oiseaux de ce secteur.

Au début d'avril, les organisateurs accrocheront des mangeoires de graines, de façon à attirer les oiseaux sauvages.

CLSC en tournée de consultation

WINDSOR — Dans le but de mieux répondre aux besoins d'une clientèle à la fois nombreuse et dispersée, des représentants du centre local de services communautaires Windsor-Richmond entreprendront sous peu une tournée de consultation qui les mènera dans les principales localités que dessert cet établissement.

La tournée débutera, le 16 février, à St-Claude, où, dans la soirée, les représentants du centre local de services communautaires tenteront, en compagnie des porte-parole du milieu, d'identifier les princi-

aux problèmes auxquels leurs concitoyens doivent faire face et d'apporter, si les ressources humaines et financières dont ils disposent le leur permettent, des solutions à ces problèmes.

La tournée qui prendra fin en mars se poursuivra, le 24 février, à St-François-Xavier-de-Brompton. La rencontre à laquelle participeront les représentants du centre local de services communautaires et les porte-parole du milieu se déroulera, elle aussi, dans la soirée, à l'école Notre-Dame-du-Pardon.

Les conventions réglées à Coaticook

COATICOOK (YR) — Le maire de Coaticook, M. Ernest Lafaille, a précisé hier que toutes les conventions collectives de travail des différents groupes d'employés de la ville se sont réglées sans accrochages.

"Nous en sommes venus à des ententes de principe, dit-il, et il ne reste plus qu'à reviser les textes et à signer, ce qui devrait normalement se faire au cours des prochains jours".

Le maire Ernest Lafaille a voulu rendre hommage aux différents groupes de travailleurs à l'emploi de la ville.

"En effet, dit-il, nous avons expliqué la situation financière délicate de la ville de Coaticook et nos employés ont bien compris que nous devons vivre une période d'austérité, après avoir été dans l'obligation d'augmenter considérablement notre taux de taxe foncière".

mentations des salaires de 9 pour cent, pour la première année, et de 8 pour cent, pour la deuxième année.

De la même façon, les policiers municipaux ont accepté des augmentations des salaires de 9 pour cent et de 8 pour cent, pour les deux prochaines années.

Enfin, mardi soir, les membres du conseil municipal arrivaient à une entente avec les cadres de la ville de Coaticook, qui acceptaient de signer un contrat d'un an seulement, leur accordant des augmentations se situant à 8 pour cent.

"Nous sommes conscients que l'inflation se situe à 12 pour cent, de dire le maire, et que nos employés acceptent de faire des concessions". "Nous leur en sommes reconnaissants", dit-il enfin.

Afin d'économiser, la ville n'a pas eu recours à un avocat pour négocier les contrats de travail. C'est un comité de trois conseillers municipaux qui ont d'abord mené la négociation, pour ensuite terminer le tout en présence de tous les membres du conseil municipal.

Lennoxville en bref

Des fils en l'air à Lennoxville

LENNOXVILLE (PS) — Mardi dernier, le 2 février 1982, au "Motel Le Baron" de Sherbrooke, la compagnie Hydro-Québec tenait une séance d'information en relation avec un projet de vente d'électricité à des états de la Nouvelle-Angleterre.

Le projet prévoit l'installation d'une ligne de haute tension de 450 kilovolts, et ce, à partir du réseau hydro-électrique québécois, dans les environs de Trois-Rivières. L'Hydro-Québec espère donc vendre de l'électricité aux états du Vermont et du New Hampshire d'ici 1986. A souligner que ce projet d'environ 135 millions prévoit l'installation d'une ligne traversant le territoire Lennoxville.

Accréditation accordée

LENNOXVILLE (P.S.) — Le Ministère du

Travail a confirmé que l'accréditation avait été accordée aux employés des travaux publics de Lennoxville.

Ceux-ci ont immédiatement donné suite à leur accréditation en dépechant leur représentant légal, Me Michel Morrissette, de rencontrer le 10 février 1982 à Sherbrooke, les représentants municipaux.

Eclairage de rue à Lennoxville

LENNOXVILLE (PS) — Il en coûtera 3 000\$ à la municipalité de Lennoxville et non 1500\$ comme il avait été précédemment annoncé lors de la réunion du conseil de ville de l'endroit.

Effectivement, dans une lettre de l'Hydro-Québec, la compagnie avisait la municipalité que le prix par unité sera de 50.00\$ par lumière et non de 25.00\$, et ce, pour 60 unités.

TOUS LES SAMEDIS, DE L'ARGENT POUR VOUS DANS la tribune

Une valeur totale de **\$1200⁰⁰** à gagner au concours

Méli-mélo

en bons d'achat chez les marchands participants:

LES MARCHES GAUDETTE	HANDY ANDY	LIONEL RACINE RENOVATION
BURGER KING	MAGASIN DOMINIQUE	VITRERIE DESLONGCHAMPS INC.
BOUTIQUE CASTILLE	RAYMOND LEMIEUX	CAFE BEN LEE
CENTRE DE LA MACHINE	O'GRENIER	COUVRE-SIEGES SHERBROOKE INC.
A COUDRE LEBLANC	MASUT & ZOL INC.	JEANS ABACA
CLAUDE ADAM SPORT	CANOX	MATELAS MANUFACTURIER
INSTITUT A FLEUR DE PEAU	MONSIEUR CHAUDRON	MEUBLES
LA BOUTIQUE CAROLINE	BOUTIQUE LISE	FRANCOISE HOUDE
DOMAINE MONTJOIE		SALON ALAIN
MAISONS TISSUS et COUPONS		LE SALON DU ROTIN
BOUCHERIE MI-VALLON		BOITEAU LUMINAIRE

Incendie au Lac Lovering

On a craint pour la vie d'un ami du propriétaire

CANTON MAGOG (DF) — Plusieurs policiers de la Sûreté du Québec ont fouillé les débris d'un chalet incendié au lac Lovering, dans le Canton Magog, dans le but d'y trouver le corps d'un homme qu'on croyait mort brûlé en après-midi de samedi; mais l'homme a finalement donné signe de vie à l'heure du souper, au moment où il était rendu chez lui à Montréal.

Un porte-parole de la SQ a cependant déclaré hier soir qu'une enquête serait instituée afin de déterminer toutes les circonstances de cet incendie survenu à l'heure du souper vendredi et

qu'on n'avait rapporté à la police que 24 heures plus tard. A l'arrivée des policiers sur les lieux, en bordure du lac Lovering, on a trouvé la voiture d'un ami du proprio-

qui devait passer une partie du week-end au chalet. Mais pas de nouvelle de cet ami.

Le chalet avait été complètement rasé par les flammes et on précise qu'il s'agissait d'une perte de 25.000 \$. Il était la propriété de M. Normand Rochon habitant St-Lambert, en banlieue sud de Montréal.

L'enquête policière de samedi a tout d'abord permis de savoir que deux pompiers de Fitch-

Bay étaient intervenus en début de soirée, vendredi, au chalet en question.

Les causes de l'incendie ne sont cependant pas connues encore.

Comme la voiture de l'occupant du chalet se trouvait encore sur les lieux, on avait la conviction qu'il y avait une victime dans le chalet et ce n'est qu'à l'heure du souper, samedi soir, que les policiers ont eu

des nouvelles de cet occupant, M. Daniel Pion de Montréal.

Comment s'est-il rendu chez lui? Pourquoi n'a-t-il pas repris sa voiture pour retourner à Montréal? Pourquoi la police n'a-t-elle pas été avisée le jour de l'incident?

Ce sont là toutes des questions auxquelles les policiers de la SQ tenteront d'apporter des réponses dès ce matin.



Voilà tout ce qui reste du chalet incendié ché un cadavre en fin de semaine au lac Lovering.

Un comité inter-ministériel pour régler la crise à Asbestos

ASBESTOS — Un comité inter-ministériel placé sous l'égide du ministre québécois du Développement économique, M. Bernard Landry, a été mis sur pied afin de venir en aide à Asbestos, aux prises avec de graves difficultés économiques.

La création de ce comité est la conséquence de actions des divers organismes d'Asbestos qui s'efforcent de neutraliser les effets négatifs qu'engendre le chômage. A cet effet, afin de sensibiliser le gouvernement, de nombreux rapports ont été rédigés. Récemment, les divers agents économiques et politiques d'Asbestos ont multiplié des télégrammes auprès de deux ministres — au fédéral, M. Gray, et au Québec, M. Landry — pour les enjoindre d'intervenir rapidement dans le dossier qui concerne les citoyens d'Asbestos.

Résultat de ces démarches, le gouvernement québécois a l'intention de simplifier dans ce dossier; de même, les autorités fédérales ont avisé les édiles municipaux de leur désir de les aider.

Comité de 5 ministères

Le comité, source d'espoir pour la population d'Asbestos, réunira plusieurs ministres affectés à l'étude du même dossier. Outre les ministères du Développement économique, de l'Industrie et du commerce, du Travail et de la main-d'oeuvre, de l'Énergie et des ressources et des Affaires municipales, M. Hugues Morrissette, responsable de l'Office de planification du Québec, participera à l'examen de la situation, en vue d'améliorer les conditions qui sévissent à Asbestos.

Dans la lettre qu'il a adressée aux divers intéressés gouvernementaux, M. Landry précisait que la compagnie Johns-Manville traver-

sait la plus sombre crise de son existence, au moment où elle employait plus de 70 pour cent de la main-d'oeuvre à Asbestos.

Il signalait également que les régions de Thetford-Mines et de la côte-nord, plongées dans des situations similaires, ont déjà bénéficiées d'une telle aide. Il estimait que de telles démarches permettraient de découvrir un potentiel régional et pourrait éventuellement faire l'objet d'une véritable relance d'Asbestos et de ses environs.

Reserves

Rejoint au téléphone, mercredi matin, l'attaché politique du cabinet Landry, M. Serge Paré, a émis des réserves quant au développement de la situation.

"Il ne faudrait pas s'attendre à ce que d'énormes montants soient injectés à Asbestos par l'élaboration de projets montrés dans un avenir rapproché. Nous visons, avant tout, à une organisation structurelle de l'économie régionale d'Asbestos à moyen et long terme. Aussi, nous n'émettrons pas de réactions au niveau des cabinets ministériels tant qu'on aura pas eu un tableau détaillé de la situation et des mesures à prendre."

Région

En fait, même si les ministres sont déjà avisés de la crise à Asbestos, on a préféré remettre le dossier au niveau des intervenants régionaux pour un temps.

Ainsi, un comité, composé des fonctionnaires régionaux des différents ministères impliqués, entrera en activité d'ici 2 à 3 semaines. "Les fonctionnaires ont été avisés, et ils en savent long là-dessus, que les difficultés d'Asbestos sont beaucoup dues à son visage industriel. Nous devons viser une

structuration régionale de l'économie", d'ajouter M. Paré.

Aide financière

Par contre, même si aucune injection considérable d'argent n'est prévue à court terme, on n'exclut pas une aide financière suffisamment importante pour aider temporairement la population. Des projets visant la création temporaire d'emplois constitueront sans doute un moyen probable utilisé par les ministères concernés dans un avenir rapproché à Asbestos.

Le prix Lemay aux Frères du Sacré-Coeur

SHERBROOKE (YR) — Le prix littéraire juge Joseph-Henri Lemay, décerné annuellement par la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke, ira cette année à la communauté des Frères du Sacré-Coeur, qui fêtent, en 1982, le 100^e anniversaire de leur arrivée à Sherbrooke, pour les fins d'y dispenser l'enseignement.

C'est le frère Paul-Émile Côté, de Bromptonville, provincial de la communauté, qui recevra le prix, au nom des siens, à l'occasion du dîner de clôture du 43^e congrès annuel de la SSJB, dimanche le

2 mai, au Domaine St-Laurent, de Compton.

Ce congrès se poursuivra sous le thème général "Visage agricole de l'Estrie". Par ailleurs, une grande fête et un banquet réunissant plus de 1.000 convives aura lieu à Bromptonville, le 23 mai, pour souligner ce centenaire.

Ce même jour, un monument sera dévoilé à Sherbrooke, à la sortie du pont Jacques-Cartier, pour commémorer le dévouement à l'enseignement du Frère Theode, un membre de la communauté des Frères du Sacré-Coeur.

Les chômeurs ne se croisent pas les bras

par René Marchand

ASBESTOS — Le comité de chômeurs de l'or blanc ne compte pas rester inactif dans la situation tragique que l'on vit à Asbestos. Conscient du nombre énorme de chômeurs à Asbestos et du marasme qu'ils ont à affronter, ce nouvel organisme manifeste l'intention de s'impliquer rapidement et fortement à contre-courant de la situation d'Asbestos et de sa région.

Fort d'un comité de 10 membres, plusieurs hypothèses sont sur la table pour désamorcer la crise. La mise en disponibilité de loisirs pour les sans-emplois de la région constitue une approche importante dans le regroupement des gens affectés par la chute de l'industrie de l'amiante. Ainsi, plusieurs loisirs sont offerts gra-

tuellement aux sans-emplois grâce à la collaboration de divers organismes d'Asbestos.

Cette initiative, mise de l'avant par le comité, vise à parer une des pires conséquences du chômage, comme le précise M. Georges Milot, président du comité: "Il n'y a rien de pire qu'un gars qui reste à jongler chez lui; il est temps de se mettre dans la tête qu'on est pas seul, chacun dans sa maison, à avoir des problèmes par-dessus la tête. Il est nécessaire et urgent qu'on se regroupe et qu'on profite des loisirs mis spécialement à notre disposition."

D'autre part, par le biais d'un sous-comité d'action et luttés, un des membres du comité verra à un regroupement massif des sans-emplois dans le but d'intervenir plus radicalement envers les gouvernements.

"Je suis tanné qu'on se fasse charrier par les gouvernements. Il va falloir montrer à ces gens-là qu'on existe nous autres aussi à Asbestos..." commentait un représentant du comité. Le comité, d'autre part, attend patiemment qu'Asbestos devienne une zone désignée pour profiter du budget de \$350 millions débloqué par le fédéral dans ce but.

Aussi, même si au sein du comité certains membres se plaignent du fait qu'ils n'ont pu bénéficier d'un montant d'argent supplémentaire pour aider certains sans-emplois qui n'arrivent même plus à payer leur chauffage, on tente incessamment d'attirer des sommes nécessaires pour la création d'emplois temporaires par le biais de projets gouvernementaux.

CENTRE - Pour 82 - PRENEZ UNE BONNE RESOLUTION Inscrivez-vous à une session de **DETENTE et RELAXATION** 8 COURS 1 1/2 hr *40 Débutent la semaine du 11 janvier au Club de Golf de Sherbrooke

MARC ETHIER 563-6570

Pour une cuisine bien équipée!

Rajeunissez votre "attirail" durant nos jours de solde.

Produits Danesco. Produits I.P.L. (Collection) et autres.

L'attirail 1627, King ouest. Sherbrooke. J1J 2C7

569-1020

DU NOUVEAU!

La chronique **SPARLONS Santé**

avec le **Dr Jean-Marc Brunet**

sera à suivre chaque LUNDI!

Maigrir après les fêtes

LES MEILLEURES PLANTES POUR ACCOMPAGNER UN RÉGIME AMAIGRISSANT.

LES FLEURS ET LES FEUILLES D'AUBEPINE, LE FRÊNE, LE LIÈRE, LA PENSÉE SAUVAGE, LA SAUGE, LE THYM ET ENFIN LE VARECH VE SICULEUX APPARTIENNENT À CETTE CATÉGORIE DE PLANTES. TOUTES CES PLANTES SONT CONTENUES DANS LA TISANE LE NATURISTE FORMULE 9, CREEE PAR LE DOCTEUR JEAN-MARC BRUNET, N.D. ON EN RENFORCE L'EFFET EN PRENANT LE SUBSTITUT DE REPAS NATURE-MINCE ÉGALEMENT CREEE PAR LE DOCTEUR JEAN-MARC BRUNET, N.D.

À PROPRIÉTÉ PARLER, LES PLANTES N'ONT PAS D'ACTION DIRECTE SUR NOS DIFFÉRENTES FONCTIONS. TOUT CE QU'ELLES FONT EST D'APPORTER À NOTRE ORGANISME DES ÉLÉMENTS DONT CELUI-CI SE SERT POUR RÉGULARISER CES FONCTIONS. C'EST EN CE SENS QU'ON PEUT PARLER DE PLANTES DÉPURATIVES PAR EXEMPLE.

DANS LE DOMAINE DE LA PERTE DE POIDS, LE MÊME PHÉNOMÈNE SE RENCONTRE. IL N'Y A PAS DE PLANTES QUI FONT MAIGRIR RÉELLEMENT, C'EST POURQUOI IL NE CONVIENT PAS DE PARLER DE PLANTES QUI FONT MAIGRIR, MAIS IL EN EXISTE QUI APPORTENT DES ÉLÉMENTS IMPORTANTS À L'ORGANISME QUI MAIGRIT.

QUEL EST PRÉCISÉMENT LE RÔLE DE CES PLANTES? D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, ELLES ASSURENT À L'ORGANISME LA CAPACITÉ DE SE DÉBARRASSER PLUS FACILEMENT ET PLUS TOTALEMENT DES DÉCHETS QUI RESULTE DE L'UTILISATION DES RÉSERVES ADIPEUSES.

FORMULE 9

Un mélange de 7 herbes soigneusement sélectionnées. 25 sachets

3.00\$

NATURE-MINCE

PERMET DE PERDRE DU POIDS SAINEMENT. 400 G

9.25\$

Cette offre spéciale est valide jusqu'au 13 février 1982.

LES SPECIALISTES DE L'EQUIPE « LE NATURISTE DR JEAN-MARC BRUNET, N.D. » SE FERONT UN PLAISIR DE REPENDRE PLUS AVANT A CHACUNE DE VOS QUESTIONS. ILS ONT LA COMPETENCE ET LA FORMATION VOULUES POUR VOUS CONSEILLER JUDICIEUSEMENT. VENEZ LES RENCONTRER. ILS SONT TOUT PRES. PRETS A METTRE LEUR EXPERIENCE A VOTRE SERVICE.

Soyez à l'antenne de CIMO-FM tous les matins à 11h15 pour la Chronique de Santé du Dr Jean-Marc Brunet.

DR JEAN-MARC BRUNET, N.D. PROPRIETAIRE

LE NATURISTE Dr Jean-Marc Brunet n.d.

Une question de bien-être... et de confiance.

PLAZA ROCK FOREST 564-7848 ROCK FOREST

GALERIES QUATRE-SAISONS 566-8033

235, KING O. SHERBROOKE 567-2455

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

6	8	9	11	22	31
6 sur 6	0	869 651,00\$			
5 sur 6	251	1 215,70\$			
4 sur 6	11898	71,20\$			
5 sur 6+	6	33 905,50\$			

GROS LOT 1 223 000\$

Approximatif vendredi

Provincial

2733814	500 000\$
733814	50 000\$
33814	1 000\$
3814	100\$
814	25\$
14	10\$

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

Loto DATE: 05-02-82

Numero	Possibilité de	En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.
858832	4 Gagnants de 50 000\$	
58832	32 Gagnants de 5 000\$	
8832	324 Gagnants de 250\$	
832	3 240 Gagnants de 50\$	
32	32 400 Gagnants de 5\$	

Les tirages en reprise
Toutes les deux heures
Sept jours par semaine

INTER-VISION Câble 2- Montréal
Câble 4- Québec

LOTO-QUÉBEC

Le carnaval de la pâtisserie de Disraëli

25,000 visiteurs goûtent au carnaval de la pâtisserie

DISRAËLI — Ce sont plus de 25,000 personnes qui ont convergé vers Disraëli, en fin de semaine, alors que se déroulait le 5e carnaval de la pâtisserie.

Ces visiteurs ont pu admirer les pièces des 250 exposants qui luttaient afin de ravir les honneurs dans les catégories commerciale et maison. L'an passé, ils étaient 215.

Selon M. Jacques Latulipe, représentant de la Fédération canadienne des chefs de cuisine, section Sherbrooke, et membre du jury pour une quatrième année, "le succès de ce carnaval est lié à son caractère unique. En effet, grâce à la spécialité du carnaval, les gens savent ce qu'il y a. Ils se déplacent dans un but précis: pour déguster et admirer des oeuvres de pâtisserie. Lorsqu'un carnaval veut trop en faire, il s'éparpille et tourne souvent à rien. Ici, on assure une belle continuité... Ce carnaval est exceptionnel par le nombre des pâtisseries présentées et par son apport populaire et régionale à la pâtisserie québécoise."

Le jury qui devait distribuer les notes en se basant sur divers critères dont le dosage des ingrédients, le goût de la pâtisserie, le degré d'expansion de la pâte, sa légèreté, le degré de cuisson, l'apparence globale et la propreté de la présentation, était composé de 12 juges. Quatre d'entre eux venaient de Montréal, quatre autres de Québec et quatre de Sherbrooke.

Au cours de ce carnaval, les

gens pouvaient également assister à diverses activités dont un match de hockey qui a permis à l'équipe locale de battre une équipe venue de St-Georges de Beauce.

Les visiteurs ont pu également admirer les pièces des artisans qui exposaient leurs oeuvres à la polyvalente de Disraëli.

La plupart des gens venaient des environs immédiats mais certains, qui ont des parents ou des amis dans la région, venaient d'ailleurs loin que les Laurentides, le lac St-Jean ou... de l'île de Java.

Prix

Dans la catégorie maison, les prix d'excellence ont été gagnés par Mme Bernadette Beaulieu (section des tartes), Mme Johanne Morin (section des gâteaux), Mme Alaria Lemay (section des beignes), Mme Sylvie Rioux (section des biscuits).

Une pièce de Mme Pauline Parent a permis à cette pâtissière de remporter un prix pour la section innovation tandis que Mme Clothilde Côté a gagné le prix de la section pièce montée.

Dans la catégorie marmiton, M. Charles Vaillancourt et Mlle Nathalie Gosselin se sont vus remettre des prix d'excellence.

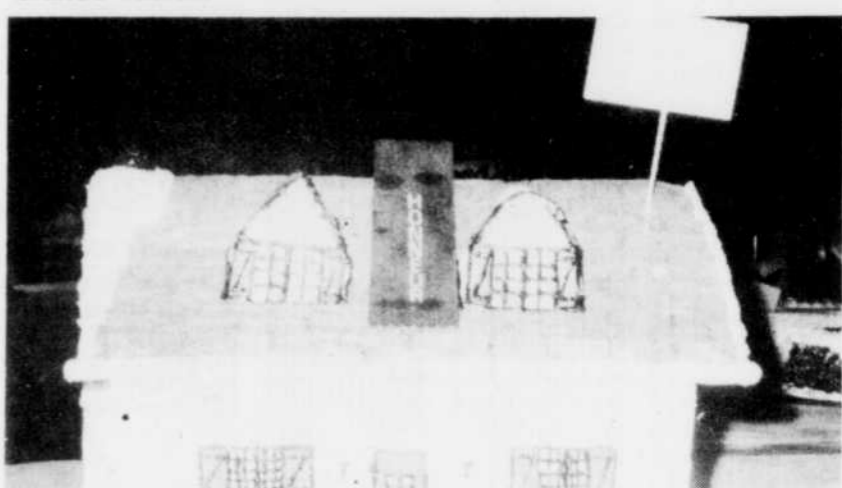
Dans la catégorie commerciale, les gagnants ont été M. Marquis Daigle, Mme Lina Poulin, M. Ghyslain Maurais, M. Boris Couture et Mme Lucienne.



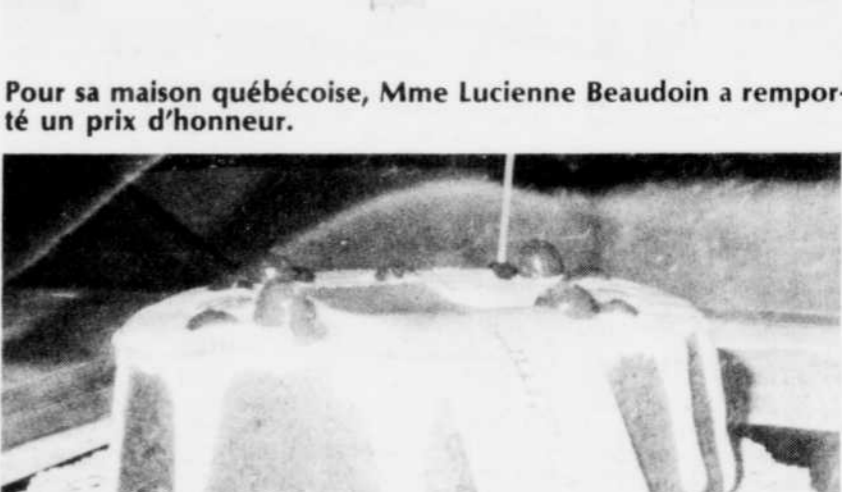
Les responsables du carnaval procèdent à la remise des prix.



Des pâtisseries de Pâques figuraient à une place de choix sur la Grande Table.



Pour sa maison québécoise, Mme Lucienne Beaudoin a remporté un prix d'honneur.



Une autre pièce qui a remporté un prix d'excellence lors du carnaval de la pâtisserie.

135 jeunes font le dur apprentissage de la scène

DISRAËLI — Quelque 135 jeunes participants âgés de 5 à 12 ans ont pris la vedette sur la scène de l'auditorium de la polyvalente et ont pu, dans le cadre du carnaval de la pâtisserie, faire leurs premières armes sur la scène.

En effet, s'inscrivant dans le cadre des activités du carnaval de Disraëli, des jeunes ont présenté un spectacle varié devant plus de 400 spectateurs.

Ces jeunes ont présenté 40 numéros différents de chants, de danses, de pièces musicales, de courtes pièces de théâtre, de poèmes dont ils signaient le texte.

Ces jeunes fréquentent les écoles de la commission scolaire Black-Lake-Disraëli et quelques uns complètent leur formation à l'école de danse de Mlle Francine Goulet.

Tous ces jeunes se sont dit enchantés de cette première expérience de la scène qui leur ont permis de connaître leurs possibilités... et les inciter à récidiver.

Vers une Maison des handicapés dans la région des Bois-Francs

VICTORIAVILLE (DG) Le projet de construction d'une maison des handicapés continue de faire son chemin dans les Bois-Francs. Une demande d'incorporation vient d'être transmise à Québec par un groupe de 9 personnes membres de l'Assemblée Suzor-Côté de l'Ordre des Chevaliers de Colomb du quatrième degré.

Le groupe a formé un comité provisoire, qui a demandé la formation d'une corporation qui sera connue sous le nom de: La Maison des Handicapés Physiques des Bois-Francs.

La présidence du comité a été confiée à M. Laurier Gardner, de Victoriaville. Me Gilles Gagnon, notaire, agira comme secrétaire du comité.

Les autres membres sont Marcel Beaudet, de Warwick, Auguste Bilodeau, d'Arthabaska, Yves Lalancette, d'Arthabaska, Roger Laroche de Princeville, Jean-Hubert Lemay, d'Arthabaska, Lucien Roberge de Princeville et Cécile Bilodeau de Victoriaville.

Le projet de doter Victoriaville d'une maison des handicapés remonte au printemps 1981. Trois étudiants ont alors été engagés pour évaluer le bien-fondé d'une maison des handicapés physiques dans la Région des Bois-Francs.

L'étude démontra que 85 pour cent des personnes handicapées voulaient une telle maison. Par la suite, trois

dirigeants de l'Assemblée Suzor-Côté se sont rendus à Toronto pour visiter une maison des handicapés qu'on appelle "Participation House".

La délégation est revenue convaincue de la nécessité de travailler à l'implantation d'une maison des handicapés adaptée aux besoins des Bois-Francs.

Un architecte, M. Jean-Hubert Lemay, travaille actuellement à la conception de la maison et la ville de Victoriaville a été approchée pour la localisation.

Suite à ces premières démarches, la demande d'incorporation vient d'être logée afin d'amasser de l'argent et d'autres biens.

Aucun incendie majeur en janvier

VICTORIAVILLE (DG) — Le Service de la protection incendie de la

ont répondu à 22 appels dont deux de l'extérieur de Victoriaville.

Le rapport révèle que les motifs d'appels furent: 12 feu dans des maisons privées, 4 dans des maisons à logements multiples, 2 dans des manufactures.

En outre, un appel a été enregistré dans chacun des secteurs suivants: feu dans un automobile, dans des déchets, dans un transformateur de l'Hydro et au Colisée des Bois-Francs.

Les deux appels de l'extérieur de Victoriaville provenaient des municipalités de Chester Ouest et de Ste-Victoire.

Colloque sur la confessionnalité à l'école

Sous le signe de la peur

par Jean Lauzon

DRUMMONDVILLE — C'est sous le signe de la peur que s'est déroulé samedi à Drummondville une réunion organisée par l'Association des Religieuses enseignantes du Québec, concernant l'épineux dossier de la confessionnalité à l'école.

Pour de deux choses principalement: de perdre des droits acquis, comme le statut juridique accordé aux écoles catholiques depuis 1974, et surtout la peur que le projet de loi du ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, soit adopté sans que la population ait été suffisamment consultée.

Au niveau des droits acquis, on craint un chambardement trop fort du système éducatif québécois, basé sur les traditions religieuses du Québec. On craint un revirement trop radical de la situation actuelle.

Au chapitre de la consultation, certains se montrent clairement pessimistes. On fait référence, par exemple, à la consultation qui a eu lieu pour la réforme municipale au Qué-

part des gens qui prônent le maintien de l'école confessionnelle.

Elle remarque, par exemple, qu'on parle dans le projet de M. Laurin "d'enseignement religieux" et pas "d'éducation chrétienne", qu'on n'y parle pas de Dieu, mais "d'ouverture à la transcendance", bref on semble reprocher au projet actuel de M. Laurin qu'il ne soit pas établi dans le cadre "d'une perspective chrétienne de développement".

Quoiqu'il en soit, le mot d'ordre lancé à la fin de la journée a été celui

de la solidarité. Car, si l'Église insistera au cours des mois à venir pour que la population soit consultée et écoutée dans le dossier de la réforme scolaire, il n'en reste pas moins que c'est l'État qui aura le dernier mot en matière législative. De ce fait, c'est au niveau de l'opinion publique que le gouvernement peut être sensibilisé.

Pour Soeur Vachon, il ne s'agit pas cependant de "jouer avec l'opinion publique", mais bien, affirme-t-elle, "d'éclairer l'opinion publique".

Appel à la solidarité

DRUMMONDVILLE — C'est un appel à la solidarité, contre "un socialisme athée envahissant et une technocratie gargantuesque qui risque de mettre échec et mat les droits, les valeurs et les bases morales de notre société" qu'a lancé hier après-midi à Drummondville M. Laurier Rousseau, directeur du collège privé Ellis, parlant à quelques centaines d'auditeurs venus écouter trois conférenciers qui ont traité, tour à tour, du maintien des commissions scolaires, de la confessionnalité dans les écoles et de la défense des institutions privées d'enseignement.

C'est dans le cadre du lancement du manifeste des parents chrétiens du Québec, visiblement contre tout projet de réforme scolaire tel qu'envisagé actuellement par le ministre de l'éducation, M. Camille Laurin que ce manifeste a été lancé.

Pour un, M. Maurice Archambault, du mouvement scolaire confessionnel, pose la question suivante: "De quel droit peut-on imposer à 80 pour cent de la population qui la refuse, une école neutre?"

M. Archambault ne cache pas ses opinions et qualifie carrément "d'intolérance religieuse" tout projet de laïcisation des écoles québécoises. Il conclut, "nous ne voulons pas de melting pot de type socialiste et nous voulons conserver la confessionnalité à tous prix".

Quant au Père Edmond Robillard, docteur en théologie, il s'en remet à la population et invite le gouvernement à cesser d'avoir une politique de parti et d'opter plutôt pour une poli-

tique ouverte aux vœux de la population. "Sommes-nous rendus dans une dictature qui impose ses vues dans consulter la population?", se demande-t-il.

Le Père Robillard a été clair: "l'école confessionnelle doit présenter une vision globale de l'existence, une manière de voir, une sagesse, et surtout pas se limiter à quelques heures par mois d'enseignement religieux ou moral".

"L'Église doit y être présente à tous les niveaux", devait-il conclure.

Quant à M. Rousseau, traitant de l'école privée, il avait lui aussi ses questions: "Comment, par exemple, l'État peut-il prétendre au monopole de la connaissance dans l'éducation, la richesse de celle-ci ne devant-elle pas résider dans son originalité et sa pluralité plutôt que dans son nivellement?"

M. Rousseau s'est clairement prononcé contre un système unique d'éducation publique, relatant les qualités dont seules les institutions privées, selon ses opinions, peuvent faire preuve.

Les Grands Frères: utile et nécessaire

DRUMMONDVILLE — Depuis qu'existe à Drummondville, l'organisme des Grands Frères, plusieurs témoignages sont parvenus aux administrateurs de ce mouvement pour en dire l'utilité, voire même la nécessité.

Lancée à l'automne 1980, l'organisme des Grands Frères a permis une dizaine de jumelages entre des adultes et des jeunes garçons qui, pour diverses raisons comme le décès, la séparation ou le divorce, sont privés de présence paternelle.

Des changements appréciables ont été remarqués dans le comportement de certains garçons, tant au foyer que dans leur milieu scolaire.

Selon les dirigeants du mouvement, les Grands Frères existent surtout pour favoriser le développement équilibré des adolescents et par ricochet, aider à la prévention.

Le problème, disent les dirigeants de l'organisme, n'est pas de trouver des jeunes désireux de profiter de l'aide des Grands Frères, mais des adultes responsables et disponibles.

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

bec. On a dit de cette consultation qu'elle a été inutile, que tout était préparé et décidé à l'avance et on craint que la même chose se produise pour le dossier scolaire.

La responsable des conférences pour la journée, Sr. M. Claire Vachon, admet qu'il y a beaucoup de craintes dans l'air et que ces craintes ne sont actuellement basées que sur des hypothèses, le projet de loi de M. Laurin n'ayant pas encore été soumis à l'Assemblée nationale.

Malgré le caractère hypothétique de la question à l'heure actuelle, Soeur Vachon, au cours de ces conférences d'information, a quand même laissé passer quelques idées qui, selon les données qu'elle a communiquées à ses auditeurs, laissent songeur la plu-

Molesté et dévalisé

DRUMMONDVILLE — Un homme a été dévalisé chez lui samedi soir alors qu'il écoutait tranquillement la télévision. Le vol a été perpétré vers 19h30 au domicile de M. Majorique Mondoux, sur le boulevard Patrick, à Grantham Ouest.

Deux individus ont pénétré dans la maison de M. Mondoux pour le retrouver assis confortablement, sommant un peu, devant son poste de télévision. Après l'avoir molesté, ils l'ont ligoté à l'aide de fils de lampe. Ils ont fouillé à maison de fond en comble pour ensuite prendre la fuite avec une somme de 250,00\$ en argent qu'ils ont

trouvée dans la maison.

M. Mondoux, âgé de 63 ans, n'a pas subi de blessures graves au cours du vol mais souffre quand même d'un certain choc nerveux, sans compter l'argent qui lui a été dérobé.

La Sûreté du Québec de Drummondville, responsable de l'enquête dans cette affaire, n'a pas pour l'instant de description précise des individus qui ont perpétré le vol, cette description étant rendue difficile du fait que les voleurs avaient la tête recouverte d'une cagoule. L'enquête se poursuit.

Lundi au vendredi 18 h 00

LES MEUBLES

Tousignant & Boudreau inc.

1279
RUE GRÉGOIRE
(Via boul. Bourque)
ROCK FOREST
565-7515

Signés
princeville
et
Wiltmore

...SUGGÈRENT POUR LES
"gens dans l'vent"
CET ENSEMBLE MODERNE
POUR 3 PIÈCES
(10 MCX)



PRIX **Tousignant & Boudreau inc.**
\$2595.00

- LIVRAISON GRATUITE (dans un rayon de 100 km)
- MISE DE CÔTÉ (très léger dépôt)
- POSSIBILITÉ DE CRÉDIT
- CARTES



ACCEPTÉES

- ENTREPOSAGE SANS FRAIS
- PERSONNEL D'EXPÉRIENCE
- MEUBLES DE QUALITÉ SEULEMENT
- LIVRAISON RAPIDE • TRÈS GRAND CHOIX
- SERVICE APRÈS VENTE "HORS PAIR"

et TOUJOURS
MOINS CHER!

VILLAGEOIS KROEHLER
craftline Daveluyville SELIG liberty
TOSHIBA carrier collin HRO
princeville MAYTAG RCA LAURIER
THIRAZT Kelvinator VICTORIAVILLE

**TOUJOURS
MOINS CHER!**



SET DE CHAMBRE
3 MCX
STYLE COLONIAL
PRIX SUGG. 429.95
\$299.00



SET DE SALON
2 MORCEAUX / EN TISSU
PRIX SUGG. 769.95
\$399.00



SET DE CUISINE
STYLE COLONIAL / TABLE & 4 CHAISES
PRIX SUGG. 429.95
\$299.00

REFRIGERATEUR
"ADMIRAL"
16 PI. CU.
DU LUXE
SUR ROULETTES
2 PORTES
PRIX SUGG. 829.00
SANS GIVRE / TABLETTES AJUSTABLES
GARDE VIANDE 7 JOURS
\$679.00

TÉLÉ COULEUR
"ADMIRAL"
20"
3 ANS DE GARANTIE
(Pièces et main d'œuvre en atelier)
\$479.00

DE LUXE
AUTOMATIQUE
VITRE TEINTÉE
POÊLE 30"
"ADMIRAL"
PRIX SUGG. 609.95
\$489.00

DE LUXE
SUR BILLES
CHAISE
BALANÇOIRE
PRIX SUGG. 179.00
\$98.00

DIVAN-LIT
DOSSIER BASCULANT
FAISANT LIT
PRIX SUGG. 169.00
\$119.00

CHAISE
BERÇANTE
REMBOURRÉE
SUR BASE
PRIX SUGG. 79.00
\$49.95

COMMODE
4 TIROIRS / FINI NOYER
PRIX SUGG. 79.95
\$59.00

LIT
MATELAS
ET SOMMIER
6 PATTES
PRIX SUGG. 149.95
\$99.00

SOFA
FAISANT
UN LIT
AVEC MATELAS
PRIX SUGG. 329.00
\$249.00

En voulant faire disparaître les caisses d'entraide

Dugal accuse le Mouvement Desjardins d'agir de mauvaise foi

MONTREAL (PC) — Le président de la Fédération des Caisses d'entraide économique du Québec, M. Justin Dugal, a violemment pris à partie le Mouvement Desjardins, samedi à Québec, l'accusant de vouloir faire disparaître les Caisses d'entraide, un mouvement qui selon lui est aussi essentiel au développement économique du Québec que n'importe quelle institution du genre.



Justin Dugal

Entouré de 74 présidents de Caisses d'entraide réunis afin de discuter de son plan de relance du Mouvement, M. Dugal a encore accusé le Mouvement Desjardins d'agir de mauvaise foi en tentant d'approcher certaines Caisses d'entraide en vue de fusionner avec ses Caisses populaires.

On avait convenu d'attendre le 14 février, soit la date où aura lieu le vote sur l'adoption du plan de relance, avant de faire du maraudage, a accusé M. Dugal.

M. Dugal estime par ailleurs que la fusion de la Caisse d'entraide de

Beauce-Nord à la Caisse populaire locale constitue une mauvaise affaire pour les membres beaucerons de l'Entraide.

"Ils ont dans leurs poches sensiblement le même montant qu'ils auraient touché avec notre projet de transformation".

Québec trop généreux à l'endroit des employés du secteur public

MONTREAL (PC) — Selon le ministre d'Etat pour les affaires du Québec, M. Serge Joyal, les difficultés financières du gouvernement du Québec viennent bien plus de sa générosité excessive à l'égard de ses employés du secteur public que de la réduction des paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces, dans le cadre de la péréquation.

Le ministre d'Etat et député de Maison-Neuve-Rosemont en veut pour preuve une étude effectuée par le Conseil de développement et de planification du Québec, "un organisme provincial", précise-t-il, dont les résultats ont été rendus publics récemment.

Cette étude, a-t-il rappelé, dimanche à Montréal, établit que les dépenses du gouvernement québécois, pour l'année 1981-82, dépasseront de \$2,5 milliards celles prévues et que les trois quarts de cet excédent, soit \$1,7 milliard, sont attribuables au fait que les employés du secteur public sont mieux rétribués que ceux du secteur privé.

Un corset budgétaire

Le Conseil de développement et de planification du Québec commente en outre, précise M. Joyal, que cet excédent de \$1,7 milliard, attribuable aux salaires

payés aux fonctionnaires, correspond exactement à l'excédent du fardeau fiscal des Québécois par rapport aux contribuables des autres provinces.

Cette situation, selon le ministre, découle du fait que le gouvernement québécois a tout concédé au Front commun du secteur public, en 1979, en prévision du référendum de mai 1980.

Pour M. Joyal, un tel corset budgétaire signifie qu'est fini le temps des grandes concessions aux syndicats.

Le ministre a tenu ces propos devant 200 partisans de l'Association

libérale du comté de Maison-Neuve-Rosemont.

Pour le ministre, il ne fait aucun doute que le gouvernement du Québec va essayer d'esquiver le blâme qui lui revient, dans les prochains mois, et tenter de le rejeter sur le gouvernement fédéral et la réduction des paiements de péréquation.

A son avis, le premier ministre Lévesque a déjà commencé l'opération de propagande ayant pour but de faire croire que le gouvernement fédéral allait priver le Québec de \$600 millions au cours des cinq prochaines années.



Pour trancher le vieux litige de la frontière du Labrador Québec en Cour suprême?

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec pourrait, dans le prolongement de la bataille judiciaire qui l'oppose à Terre-Neuve sur la question de l'hydro-électricité, demander à la Cour suprême du Canada de trancher le vieux litige de la frontière du Labrador.

"Personnellement, j'estime qu'on devrait profiter de l'occasion si la cause se rend à la Cour suprême. Ce serait de la dynamite", a déclaré au quotidien La Presse le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime.

La législature de Terre-Neuve a adopté, en décembre 1980, une loi qui lui permettrait à toutes fins utiles de prendre possession des installations de Churchill Falls, et de fait, de renégocier le contrat d'achat d'électricité signé avec le Québec en 1969. Terre-Neuve qualifie maintenant d'injuste ce contrat en vigueur jusqu'en 2041.

"Ce serait quelque chose d'énorme: les députés fédéraux et l'opinion publique devraient

se prononcer", ajoute-t-il.

M. Duhaime explique que si le Québec perd sa cause sur le contrat, on peut s'attendre à ce que Terre-Neuve exige de lui \$600 millions de plus, par an, pour l'électricité de Churchill Falls. Compte tenu du fait que ces installations fournissent à Hydro-Québec le tiers de l'énergie qu'elle vend, cela pourrait entraîner des hausses de tarifs de l'ordre de 30

pour cent pour les consommateurs québécois.

"Nous pourrions adopter, à l'Assemblée nationale, une loi délimitant le territoire québécois en y incluant le Labrador. Il serait impensable que le Cour suprême se prononce sur le contrat de 1927, sur la frontière du Labrador. La Cour serait dans l'obligation de se prononcer sur notre loi avant de se pencher sur le contrat", estime M. Duhaime.



Faites une bonne affaire... Apprenez l'anglais pour vos affaires.

Composez 569-9179

BERLITZ
Depuis 1878

Berlitz. Pour maîtriser l'anglais.
Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver.

LOUEZ DE TOUT 569-9548
LOCATION MARTINEAU
2456 ouest, rue King
Laveuse à vapeur pour tapis

AUTO-DEFENSE DAMES et DEMOISELLES

Nouveau cours pour:
• Secrétaires
• Infirmières
• Femmes de carrière

COURS DEBUTANT LUNDI



NICOLE PEPIN

- CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
- DISPARITION DE L'EMBOINTEMENT
- AUSSI ENFANTS ET PARENTS DANS LE MEME COURS.

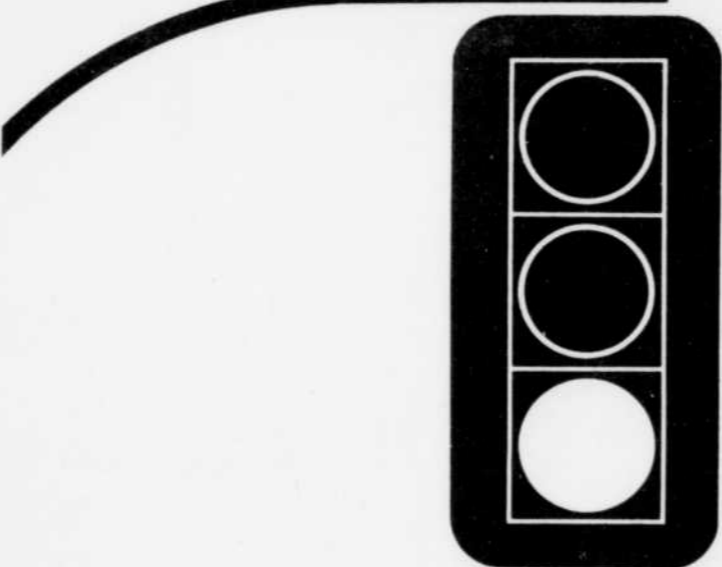
\$350 par semaine (sur abon.)

AUSSI COURS DU MIDI

ANDRÉ COULOMBE 4e DAN
563-8606

125, GRANDES FOURCHES SUD

Allez-y!



Si les taux élevés d'intérêt vous ont empêché d'acheter une nouvelle voiture, rendez-vous chez votre concessionnaire AMC/JEEP.

Eh oui! allez-y et profitez sans tarder du "Programme Auto-remise" d'American Motors.

LE PROGRAMME AUTO-REMISE!
D'AMERICAN MOTORS

Cette offre est valable pour les véhicules achetés et livrés entre le 1er février et le 31 mars 1982.

Vous bénéficierez d'une alléchante "Auto-remise" à l'achat d'une Concord, d'une Spirit ou d'une Eagle neuve, 1981 ou 1982.

Cette offre exceptionnelle s'applique également à tous les véhicules Jeep® neufs 1981 ou 1982.

Pour plus de détails, renseignez-vous dès maintenant auprès de votre concessionnaire AMC/JEEP.

Une "Auto-remise" de 500\$!



Une "Auto-remise" de 750\$!



Une "Auto-remise" de 500\$!



Une "Auto-remise" de 1000\$!



AMC, Spirit, Concord et Eagle sont des marques de commerce d'American Motors Corporation.

Jeep, CJ, Cherokee, Wagoneer et la forme de la calandre de la CJ sont des marques de commerce de Jeep Corporation.

American Motors (Canada) Inc. utilise chacune de ces marques en vertu d'un contrat de licence.



collège de sherbrooke

PROGRAMME LES AINES / ES

(50 ans et plus)

SESSION PRINTEMPS '82

DEBUT DES ACTIVITES 22 février 1982

FIN DES ACTIVITES 28 mai 1982

ACTIVITES DE FORMATION PREVUES:

- | | |
|---------------------------------|---|
| A la découverte de la musique | Informations sociales |
| Alimentation naturelle | J'apprends comment voyager |
| Anglais | Natation I (débutant(e)) |
| Conditionnement physique | Plantes du Québec |
| Danses et mouvements expressifs | Psychologie: développement de la personne |
| Danses sociales I et II | Psychologie et vieillissement |
| Détente aquatique | |
| Espagnol I et II | |

SEANCE D'INFORMATION

Le MERCREDI 10 février 1982

ENDROIT: Pavillon 2, 375, rue Parc Local 52-101
HEURE: 14h (2h p.m.)

INSCRIPTION LES JEUDI, VENDREDI 11-12 février 1982

ENDROIT: pavillon 5, 475, rue Parc local 31-140 (secrétariat de l'éducation des adultes)
Tél.: 564-6339

HEURES: 9h à 11h30 et 13h30 à 16h (fermé vendredi après-midi)
COUT: chaque cours: 10\$
Danses sociales: 30\$ par personne

PLACES LIMITEES

475, rue Parc
Sherbrooke, QC
J1H 5M7